

FNADEPAPE

**Siège Administratif
47, rue Pasteur
54510 TOMBLAINE**

**Tél. : 03 83 29 91 81
Fax : 03 83 29 91 80
www.fnadepape.org**



50 ans

1958 - 2008



conception et réalisation : www.infinrouge.com



**50 ans au service des pupilles de l'État
et des personnes accueillies
en protection de l'enfance**

Sommaire

ÉDITORIAL	page 1
1 • LA MISE EN PLACE DE LA FÉDÉRATION	page 2
• Les Origines	page 3
• Le Conseil d'Administration	page 14
• Le Soutien des Officiels	page 16
2 • UNE FÉDÉRATION SOLIDAIRE	page 26
• Les Congrès	page 27
• Les Frères de lait	page 31
• Quelques administrateurs honorés	page 32
3 • DES TEMPS DE RÉFLEXION : ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DÉPARTEMENTALES	page 36
4 • LA CHARTE ÉTHIQUE	page 42

Éditorial



Jean-Marie Muller
Président de la Fédération Nationale

Il y a cinquante ans, ils étaient quelques uns réunis à Paris pour protester, défendre leur honneur et (...) des milliers d'autres leur ont succédé et sont devenus les artisans de cette chaîne de solidarité et d'entraide qui a construit notre Fédération Nationale.

Tous les acteurs de notre mouvement, dans les associations et à la Fédération auraient pu, comme malheureusement d'autres, se perdre dans le sentiment d'injustice d'une enfance troublée et marquée par l'abandon, le délaissement familial et les mauvais traitements subis.

Souvent mis à l'index, ils auraient pu faire de la rébellion leur dernier recours. Forger leur réussite personnelle et la mettre au service des plus démunis d'entre eux a été leur manière de maîtriser leur destin et de dépasser leur condition en apportant soutien, entraide, exemple et témoignage. Qu'ils soient aujourd'hui, à l'occasion de ces cinquante ans, honorés par cet album de famille qui entre dans l'histoire de notre Fédération.

Les échanges des pionniers, en Janvier 1958, à Paris scellent l'acte de naissance de notre Fédération. L'action de leurs successeurs est évoquée par la reconnaissance des plus hautes autorités de l'État qui témoignent au fil du temps de la qualité de leur engagement et des convictions qui président à ces valeurs. Enfin les images, propres à tout album, viennent illustrer les temps de réflexion, de partage et de fraternité.

Ce livret de famille perpétue notre action, remercie chacun dans son engagement personnel et chacune de nos équipes associatives dans leur mobilisation collective et partenariale. Enfin, il invite notre Fédération, née de l'action d'entraide entre les pupilles de l'État, à devenir la Fédération de l'entraide entre toutes les personnes accueillies en Protection de l'Enfance. Ainsi la continuité de l'œuvre de représentation des usagers de la Protection de l'Enfance, entreprise il a plusieurs décennies, s'inscrit dans l'avenir.

Jean-Marie Muller,
Président de la Fédération Nationale

La mise en place de la fédération



Les origines



Une grande équipe passe la main (1998)

Notre histoire prend sa source dans la Somme...

Tout commence le jour où le Directeur Départemental de la population et de l'aide sociale du département de la Somme adresse à l'ensemble de ses collègues un extrait de la revue n° 104 de « Constellation » (Décembre 1956), signé Pierre CAPAR :

« L'assistance publique est une vieille administration... La France fut de loin le premier pays à s'intéresser aux enfants abandonnés.

Mais aujourd'hui, cette lourde machine vit sur un règlement périmé faute de crédits. On ne peut pas demander aux fonctionnaires qui y travaillent d'avoir une âme de père de famille. Il y a 100.000 enfants à l'Assistance Publique. Il faudrait pouvoir s'occuper de chacun d'eux en particulier. Cette tâche est impossible. Alors on les envoie dans des orphelinats, les filles d'un côté, les garçons de l'autre.

Et dès qu'ils atteignent l'âge de travailler, 14 ans, ils doivent tenter leur chance. Ils n'en ont guère... Automatiquement, les garçons deviennent valets de ferme, les filles bonnes à tout faire... Les services de police m'ont révélé leurs statistiques : 75 % des gangsters et des prostituées viennent de l'Assistance. »

Les 22 associations de pupilles et anciens pupilles de l'État, au cours de leur réunion commune du 19 Mai 1957, émues et indignées des informations tendancieuses et erronées publiées par la revue « Constellation » :

- Se solidarisent avec les départements ayant intenté une action en réparation, à l'encontre de ladite revue
- Engagent vivement les associations qui se sont constituées partie civile à poursuivre cette action, jusqu'à complète réparation du préjudice moral causé aux pupilles et anciens pupilles de l'État.

Monsieur ARRAGO (département de la Savoie), Président de séance, procède à l'examen des vœux et suggestions des associations concernant les objectifs à atteindre :

- Entreprendre des actions auprès des services ministériels, afin d'interdire aux journaux, en cas de délits relatés dans leurs colonnes, de mentionner la situation de pupille ou d'ancien pupille de l'État.
- Octroyer des bonifications de notes, aux examens, aux pupilles de l'État tout comme les pupilles de la Nation.
- Étendre le rôle des associations envers tous les pupilles
- Qu'en cas de procès, les associations puissent se constituer partie civile, lorsque des anciens pupilles sont mis en cause.



A l'ordre du jour, les membres présents sont invités à répondre aux questions suivantes :

« Sommes-nous d'accord pour la constitution d'une Fédération ?
OUI à l'unanimité »

« Quel genre d'associations devra-t-elle grouper ?
TOUTES les associations créées en application des dispositions de la loi de 1943, sans distinction. Unanimité »

« Doit-on pourvoir à la constitution d'un Conseil provisoire chargé de l'étude des projets de statuts et constitué de tous les membres délégués présents, étant bien entendu que lesdits projets seront soumis à l'Assemblée Générale de Novembre 1957 qui se constituera en Fédération Nationale ?
OUI à l'unanimité ».

« Doit-on prévoir dans les statuts que la Fédération ne comprendra que les associations qui donneront leur adhésion ?
OUI à l'unanimité .»



Henri Schwab - Administrateur, puis Président de la FNADEPAPE

« Placera t'on Monsieur DUFOUR au poste de Président de cette commission provisoire ou d'autres candidatures se manifesteront-elles ? Madame LEFOUR pose sa candidature. ...
Il est convenu de désigner Monsieur DUFOUR comme Président provisoire lequel sera assisté dans ses fonctions par Madame LEFOUR.

Sont, en outre, nommés à titre provisoire :

Monsieur SENHADJI (Nord)
Monsieur PICHARDIE (Dordogne) et Monsieur CHAUVEAU (Cher) – Assesseurs

L'Association du département du Nord est chargée de poursuivre les travaux engagés par elle en vue de la constitution d'un groupement national et de la préparation de l'Assemblée Générale constitutive. Il est en outre, bien entendu qu'en ce qui concerne la rédaction des statuts, le Nord se rapprochera de la Seine.

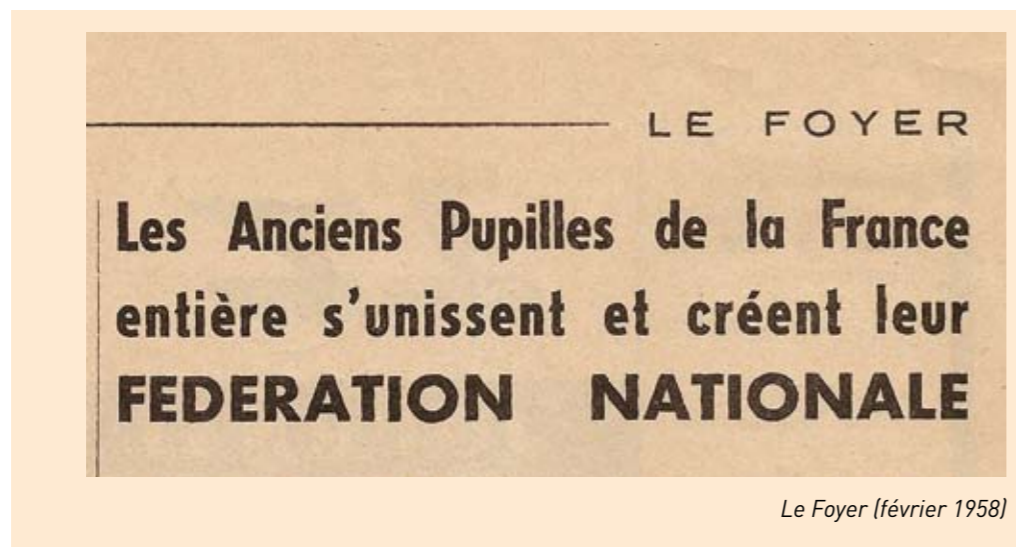
Les associations verseront-elles des cotisations pour dédommager les membres du comité d'étude des frais engagés ? Une participation financière, après accord des différents conseils d'administration départementaux consultés par les délégués pourra être versée au C.C.P. de l'Association d'entraide des pupilles et anciens pupilles du département de la Seine. Cette Association procédera au remboursement des frais supportés par les associations oeuvrant à la constitution de la Fédération et dont les délégués ont été nommés aux postes provisoires sus énoncés. »

Le 12 JANVIER 1958, se réunissent à PARIS XI^{ème}, les 38 Associations constituées de 62 Délégués, en vue de l'Assemblée Générale constitutive de la FÉDÉRATION NATIONALE.

Dès l'ouverture de la séance, Monsieur ARRAGO retrace la genèse de la constitution de la Fédération et exprime la profonde gratitude ressentie par les membres présents pour Monsieur DUFOUR, Madame LEFOUR et leurs collaborateurs. Il propose la formation d'un bureau provisoire, chargé de diriger les débats.

Madame LEFOUR, Présidente de séance
 Monsieur SENHADJI, Secrétaire
 Messieurs BERTRAND et SCHWAB, assesseurs
 Messieurs HUTIN et DOUCET, scrutateurs
 Monsieur COMPIEGNE rapporteur des statuts.

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.



Le Conseil d'Administration constitué est composé de 18 membres :

Président	Mr Yvon ARRAGO	Président de l'Association de Savoie
Vice-présidents	Mr Jean HESNAULT Mr René LANCELLE Mr René PICHARDIE Mr Julien BERTRAND	Président de l'Association du Cher Président de l'Association de la Marne Président de l'Association de la Dordogne Président de l'Association de Loire-Atlantique
Secrétaire	Mr Joseph SENHADJI	Trésorier de l'Association du Nord
Secrétaire Adjoint	Mr Michel BEROUARD	Président de l'Association de la Gironde
Trésorier	Mr Roger COMPIEGNE	Administrateur de la Seine
Trésorier Adjoint	Mr Henri SCHWAB	Secrétaire de l'Association du Bas-Rhin
Membres	Mr Jean BORDARIAS Mr BALLUE Mr Jacques BECARD Mr Paul GARDE Mr GUEx Mr Pierre HAIE Mr Fernand LEFAURE Mr Georges LOUAULT Mr Paul FAGES	Président de l'Assoc. de la Corrèze Président de l'Assoc. de Seine-Maritime Président de l'Assoc. de l'Aisne Président de l'Assoc. de Haute-Garonne Président de l'Assoc. de Haute-Savoie Président de l'Assoc. de Vendée Président de l'Assoc. de Haute-Vienne Président de l'Assoc. d'Indre-et-Loire Administ. de l'Assoc. des Bouches-du-Rhône

Monsieur DUFOUR, promoteur de la constitution de la Fédération, est élu membre fondateur.
 Madame Simone LEFOUR est nommée secrétaire administrative.
 Le Siège de la Fédération est fixé au 3, rue Japy à PARIS XI^{ème}.

Le 18 Mai 1958, Monsieur ARRAGO s'exprime en ces termes, lors de sa participation à l'Assemblée Générale de l'Association d'Entraide de Loire-Atlantique :

« Inutile de vous dire le plaisir que j'éprouve de me trouver en cette belle cité dans laquelle s'est réunie aujourd'hui, vraisemblablement une des plus importantes assemblées générales des pupilles de l'État.

A ce plaisir s'ajoute la joie de rencontrer mon ami Bertrand, Vice-Président de notre Fédération Nationale.

...

Si j'ai la joie et l'honneur d'être parmi vous en qualité de Président National, je dois avouer que c'est avec émotion que j'exerce ce mandat, car il s'agit pour moi de ma première grande représentation officielle. Et, avant d'aborder les problèmes qui nous intéressent, je vous dois une confiance.

En effet, c'est votre Président qui m'a poussé à accepter cette présidence. Je dirais même qu'il me l'a imposée à mon insu, en demandant avec l'autorité que vous lui connaissez, à nos collègues du Conseil d'Administration National, de porter leurs suffrages sur ma personne. Voici un des traits du caractère, de l'esprit et des sentiments qui animent votre président.

J'aurais mauvaise grâce certes à ne pas lui adresser publiquement ma gratitude, mais je veux aussi profiter de la circonstance pour lui dire qu'il ne m'a pas rendu service en me poussant à accepter cette charge dont vous pouvez supposer l'ampleur.

...

L'action de votre Fédération Nationale sera aussi vaste que simple, aussi modeste qu'utile. En un mot, c'est une mission que nous nous sommes tracée, d'autant plus noble qu'elle est désintéressée.

Nous avons pour devise « aider ceux qui souffrent et sont isolés – apprendre à mieux se connaître et à s'aimer – vaincre le complexe d'infériorité qui nous a trop longtemps caractérisé – aider les pouvoirs publics, les administrations et surtout la société à mieux nous comprendre et à nous aider seulement en cas de besoin ».

...

C'est un programme vaste, subtil, simple, qui a le mérite d'être humain. Il n'est ni revendicatif, ni démagogique. Par conséquent, personne ne pourra s'arroger le droit ni de le critiquer, ni de le contester. Et pour mener à bien cette tâche, nous avons mis deux conditions de bases exceptionnelles : que le Conseil d'Administration ne soit composé que d'anciens pupilles et veille à ce que notre Fédération reste à l'écart de tout mouvement politique.

Depuis le 12 Janvier 1958, ces conditions sont remplies, date qui marquera j'en suis sûr d'une pierre blanche la marche de l'histoire des pupilles de l'État.

...

L'action immédiate de votre Fédération est de s'attacher à regrouper les anciens pupilles, à les inciter à construire des associations vivantes, à l'image de la vôtre, à susciter une action plus élargie dans les départements encore insuffisamment équipés. Et puis enfin, votre Fédération assurera en permanence son rôle moral.

Il nous appartient de prendre la défense des pupilles et anciens pupilles lorsqu'ils sont l'objet, individuellement ou collectivement, d'atteinte à la dignité humaine »...

La création et l'intensification d'une véritable association d'entraide aux pupilles et anciens pupilles de l'État, dans tous les départements de France.

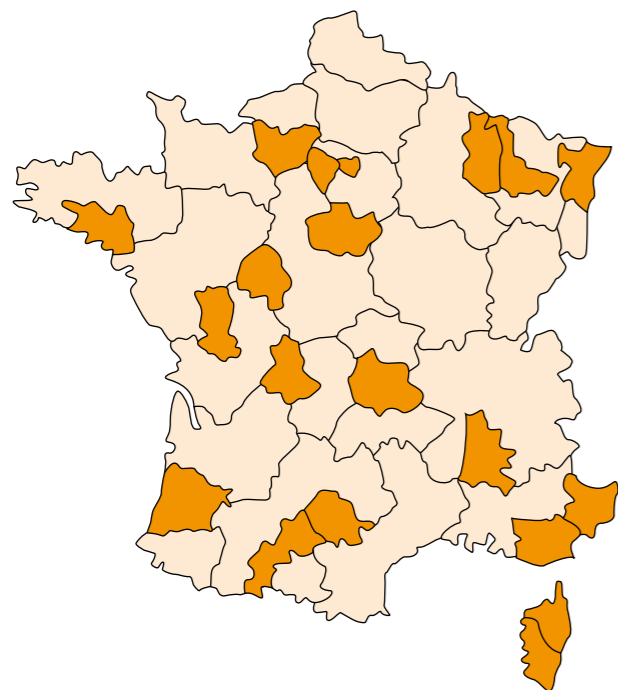
1. Se mettre en rapport avec la Direction Départementale de l'Action Sanitaire et Sociale (invoquer les raisons)
2. Essayer tout d'abord de former un groupe de camarades anciens pupilles, animés du même désir de créer une Association.
3. Établir des permanences hebdomadaires
4. Essayer d'obtenir un siège
5. Demander le concours de la presse
6. Utiliser le recueil des actes administratifs
7. Voir les maires, les conseillers généraux, etc...
8. Créer un bulletin de liaison
9. Provoquer des réunions dans certains centres où la densité des pupilles est suffisamment importante
10. Organiser des manifestations en faveur de votre association : bals, tirs, moto-cross, séances sportives
11. Organiser des voyages
12. Émettre une tombola.
13. Assemblée générale : radio, voire même télévision
14. Au service de l'action sanitaire et sociale, la personne chargée de délivrer le compte de tutelle aux anciens pupilles donne une notice explicative sur l'Association – prend l'adresse des anciens pupilles, incite ces derniers à adhérer
15. Organiser des arbres de Noël
16. Citer l'exemple des anciens pupilles qui ont une situation grâce, très souvent à l'administration, mais aussi grâce à leur travail et à leur conduite
17. S'occuper d'œuvres sociales, etc...



Cinq Présidents, une belle continuité :

- *Yvon ARRAGO, élu le 12 janvier 1958*
- *Fernand LEFAURE, élu le 16 décembre 1962*
- *Henri SCHWAB, élu le 28 novembre 1971*
- *Jean BENET, élu le 29 septembre 1979*
- *Jean-Marie MULLER, élu le 14 mars 1998*

Le conseil d'administration



Monique LE CLOIREC
Trésorière adjointe
Département 56



Patrick DARCANGE
Administrateur
Département 92



Roland WILLOCQ
Vice Président
Département 55



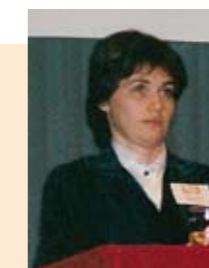
Roland BAUER
Vice Président
Département 67



Louis DUCHEIN
Administrateur
Département 31



Angèle FOLLEVILLE
Administratrice
Département 93



Valérie HEROUART
Administratrice
Département 45



Loïc LE CLECH
Administrateur
Département 78



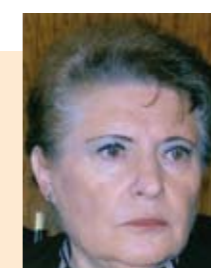
Nicole CAMBOULIVE
Vice Présidente
Département 81



Monique FERREIRA
Vice Présidente
Département 63



Josy MAÏBORODA
Administratrice
Département 20



Jeanine MAILLET
Administratrice
Département 37



Pierre MARIE
Administrateur
Département 83



Yves NARBONNE
Administrateur
Département 87



Jean BENET
Président Honoraire
Département 79



Jean-Marie MULLER
Président
Département 54



Julien DALLO BELESSA
Secrétaire adjoint
Département 06



Noël NARDIN
Trésorier
Département 26



Françoise PETIT LASNON
Administratrice
Département 27



Michel POCBAT
Administrateur
Département 40



Martine MANNEVILLE
Chargée de mission
Département 54



André SCALFI
Administrateur
Département 84

Le soutien des officiels

Quelques extraits des interventions des ministres ou secrétaires d'État

« ... chacune de vos visites nous apporte quelque chose, nous apprend que tel ou tel problème, que nous pensions réglé ne l'est pas, nous suggère des pistes pour essayer d'améliorer les choses et de cela, c'est nous qui vous sommes reconnaissants ».

Monsieur RAMOFF

Directeur des affaires sociales au Ministère de la santé

Représentant Monsieur BARROT

[A.G. du 1^{er} mars 1980 - Paris]



Louis Giscard d'Estaing - Député
Assemblée générale du Puy de Dôme (2005)



Paul Quilles - Ministre des Armées
40^{ème} assemblée générale du Tarn (14 avril 2007)

« Ce Ministère de la santé est votre siège social, c'est votre maison. Vous êtes donc ici chez vous. Je crois que vous incarnez bien, dans le domaine de l'action sociale, le modèle de la vie associative et de l'entraide qui prolonge les solidarités inscrites dans les textes et règlements. Vous prolongez cette solidarité par une aide fraternelle, qui pour moi, a beaucoup de valeur et à cet égard, nous ne vous aiderons jamais assez à poursuivre votre tâche ».

Jacques BARROT

Ministre de la Santé

[A.G. du 28 février 1981 - Paris]

« Ma présence parmi vous vaut donc ma reconnaissance de votre rôle en tant que mouvement associatif regroupant des hommes et des femmes, usagers de ce service public, qu'est l'Aide Sociale à l'Enfance...

... au moment où mon action fait l'objet de critiques très dures, cela m'a fait beaucoup de bien de passer l'après midi ici ».

Nicole QUESTIAUX

Ministre de la Solidarité Nationale

[A.G. du 6 mars 1982 - Paris]



Michel Dinet - Président du Conseil Général 54
Inauguration Résidence d'hôte
Tremplin (janvier 2004)



Boris Cyrulnik - Congrès 2004

« La Fédération Nationale des Associations Départementales des Pupilles de l'État (...) est une institution majeure dont la voix doit être entendue par les pouvoirs publics.

... je souhaite que les Associations Départementales des Pupilles de l'État se développent et sachent faire prendre en compte leur sensibilité "d'usager" du service de l'Aide Sociale à l'Enfance ».

Pierre BEREGOVOY

Premier Ministre

Éditorial de la plaquette du 25^{ème} Anniversaire de la Fédération Nationale (29 août 1983)

« La réalité que vous représentez, tous ici rassemblés, montre à quel point vous êtes, grâce à votre chaleur et solidarité, la plus grande famille de ce pays... ».

Hélène DORLHAC

Secrétaire d'état auprès du ministre de la Solidarité
Chargé de la Famille

(A.G. 3 mars 1990 – Paris)

« Je voulais rappeler que de 18 à 21 ans, les jeunes majeurs peuvent bénéficier des prestations de l'A.S.E. qu'ils aient été ou non accueillis par le service durant leur minorité. Au-delà de cet âge, il est certain que vos associations ont un rôle moteur à jouer. Je vous invite à déposer devant les conseils généraux vos demandes qui doivent vous permettre de mieux assurer votre mission ».

Laurent CATHALA

Secrétaire d'État à la famille et aux personnes âgées

Représentant Jean-Louis BIANCO

Ministre des affaires sociales

(A.G. du 28 septembre 1991 – Paris)



Hubert Falco
Secrétaire d'État aux personnes âgées
Congrès Fédéral - Toulon (2004)



Simone Veil - Congrès fédéral à Paris (1995)

« ... nous devons rester à l'écoute des leçons que vous tirez du travail accompli chaque jour aux côtés des enfants et des adultes en difficultés. Vous redonnez confiance en la vie à nombre d'entre eux et cela n'a pas de prix.

Je vous encourage à poursuivre dans cette voie... Il est des associations qui se préoccupent avant tout de l'intérêt de leurs adhérents et d'autres qui se préoccupent des intérêts des autres. Vous êtes assurément de celles-ci. Je m'en réjouis et vous en félicite »

Simone VEIL

Ministre d'État

Ministre des Affaires sociales, de la santé et de la Ville
(A.G. du 4 mars 1995 – Paris)

« Je dois dire que vos associations ne sont pas pour nous des associations ordinaires et je fais référence à l'article 65 du Code de la Famille qui vous confie un mandat spécial. C'est une des particularités au niveau du droit. Vous êtes mandatés pour apporter aide et entraide au bénéfice des pupilles et anciens pupilles et tous ceux qui ont été admis à l'Aide Sociale à l'Enfance ».

Pierre GAUTHIER

Directeur Général de l'Action Sociale

Représentant Jacques BARROT

Ministre du Travail et de l'Action Sociale
(A.G. du 2 mars 1996- Albi)



Jean Benet - Président de la FNADEPAPE
Michelle Barzac - Ministre de l'action sociale
Marinette Girard - Directrice de l'action sociale au ministère
(janvier 1988)

« Je voudrais vous redire combien votre présence et votre action revêtent un intérêt incontestable pour la collectivité toute entière. Soyez assurés que je prendrai connaissance avec grande attention du contenu de vos travaux ».

Hervé GAYMARD

Secrétaire d'État

Auprès de Jacques BARROT

Ministre du Travail et de l'Action Sociale

(A.G. du 2 mars 1996- Albi)



Laurent Hénart

Secrétaire d'état à l'insertion professionnelle (2004)

« Votre mouvement est assurément à l'âge de la pleine maturité. Fort de l'expérience acquise, il a su devenir au fil des ans un maillon indispensable de notre idéal partagé de solidarité et d'action permanente en faveur de ceux qui, au début de leur vie, ont été privés d'un foyer familial, tendre et attentionné.

Cette légitimité et cette richesse, les pouvoirs publics les ont d'ailleurs reconnues depuis longtemps en vous confiant la mission avec l'humanité qui caractérise votre action, d'intervenir auprès de tous ceux que leurs difficultés ont conduit à une prise en charge par le service de l'Aide Sociale à l'Enfance.

Dans ce cadre, votre Fédération a su prendre toute sa place par une action soutenue de formation et d'information des milliers d'adhérents et de bénévoles qui oeuvrent au quotidien avec compétence et désintéressement ».

Message de Martine AUBRY

Ministre de l'Emploi et de la Solidarité

Transmis par Guy JANVIER

Conseiller Technique

(A.G. du 28 février 1998 – Paris)

« ... vous tiendrez une table ronde sur le thème des jeunes majeurs et des familles d'accueil. Il s'agit là d'un sujet extrêmement sensible, particulièrement complexe. En l'abondant, la Fédération montre une fois de plus l'importance qu'elle sait attacher aux aspects des plus problématiques dans le domaine de la Protection de l'enfance et de la Jeunesse... »

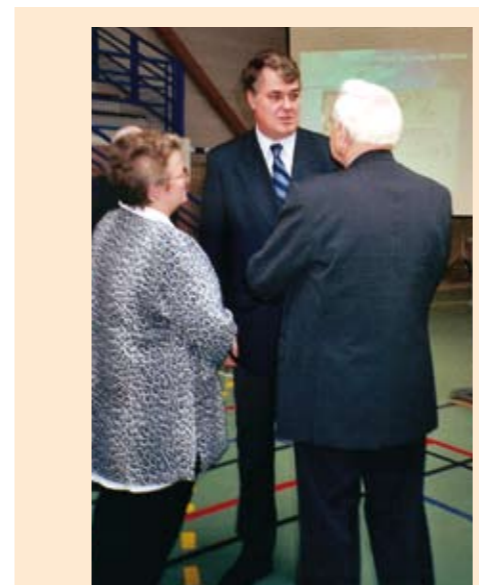
Message de Ségolène ROYAL

Ministre déléguée à la Famille et à l'Enfance

(A.G. du 3 mars 2001 – Paris)



Pierre Gauthier - Directeur de l'Action sociale
Congrès National de Strasbourg (2000)



Jean-Paul Delevoye

Ministre de la Fonction Publique

Congrès - Bapaume (2003)

« Je tiens à saluer l'intelligence et le courage de votre association. Je voyais que vous vous étiez opposés au RMI Jeunes, et on s'aperçoit que cet objectif politique peut paraître extrêmement important. Comment permettre à quelqu'un d'avoir un minimum de subsistances, et que le basculement dans l'assistanat ne lui fasse pas perdre sa dignité d'individu, pour être capable d'assurer lui-même ses propres moyens de subsistance ?

... j'attends de vos associations que vous ayez la revendication du droit à l'impertinence, pour poser les problèmes tels que vous les sentez dans leur globalité. Nous avons besoin que vous qui êtes concernés, par ces problèmes de l'enfance, vous puissiez vous exprimer et vous inviter au cœur du débat tel que vous le ressentez avec votre vécu ».

Jean-Paul DELEVOYE

Ministre de la Fonction Publique et de la Réforme de l'État
(Congrès 2003 - Bapaume)

« Je souhaite témoigner ma gratitude à tous pour le travail accompli depuis des années auprès de ceux qui ont été admis au service de l'Aide Sociale à l'Enfance, qu'ils aient été pupilles de l'État ou non. Je pense aux associations départementales ici représentées et à ses bénévoles qui oeuvrent dans les conseils de famille et dans les commissions d'agrément d'adoption et qui agissent pour favoriser l'insertion sociale de ceux qui dans leur enfance et leur jeunesse ont connu des difficultés. Je pense aussi au Président de la Fédération, qui a su tisser des relations de confiance et d'estime avec mon département ministériel.

Ces relations fondées sur notre préoccupation commune de l'intérêt et de la protection des enfants et des adultes en difficulté ont permis de développer un travail partenarial constructif et fructueux. ... Interlocuteur apprécié des pouvoirs publics, votre Fédération nourrit par sa réflexion et son expérience, les travaux que mon ministère mène aussi bien dans le champ de la protection de l'enfance que dans celui de l'accès aux origines ».

Message de Christian JACOB

Ministre délégué à la Famille

Transmis par Catherine BRIAND

Représentant la D.G.A.S.

[A.G. du 1^{er} mars 2003 – Bapaume]

« La Ville de Toulon, pour sa part, apporte à votre Association son appui constant et chaleureux. Je tiens, Monsieur le Président, à rendre hommage au dévouement de vos Présidents départementaux et surtout à l'ensemble de vos bénévoles dans toutes les régions de France, pour l'accueil, l'écoute attentive qu'ils réservent aux pupilles de l'État, sans ménager ni leur temps, ni leur énergie. Grâce à vous, des milliers de personnes ont pu ainsi retrouver l'estime de soi, reconstruire une identité, tisser des liens avec les autres, faire leur chemin dans une société qui ne se montre pas toujours assez solidaire avec les plus fragiles d'entre nous. Merci pour votre engagement, pour votre action ».

Hubert FALCO

Secrétaire d'État aux Personnes Âgées

[A.G. du 28 février 2004 – Toulon]

« La loi vous a donné mission de représenter ces personnes et de participer à leur effort d'insertion sociale. Je salue les actions entreprises sur le terrain dans le domaine de l'aide à l'insertion des jeunes, ainsi que le travail des milliers d'adhérents et de bénévoles. Vous apportez un réel soutien aux personnes qui ont eu recours aux dispositifs et aux prestations de l'Aide Sociale à l'Enfance. Je n'oublie pas non plus votre rôle institutionnel parfois délicat dans les conseils de famille et les commissions d'agrément d'adoption.

Dans ce cadre, votre Fédération a su prendre toute sa place par une action soutenue de formation et d'information des associations départementales. Elle contribue ainsi à l'accomplissement d'une mission d'intérêt général.

Je tiens à rappeler l'ancienneté et la force des liens qui unissent votre Fédération et mon département ministériel et à vous remercier une nouvelle fois pour le travail partenarial constructif que nous développons ensemble.



Hubert Falco - Secrétaire d'état et Maire de Toulon
Jean-Marie Muller - Président national de l'ADEPAPE



Tribune officielle du congrès de Rennes (2007)
de gauche à droite :
Philippe Tourtellier - Député
Edmond Hervé - Maire de Rennes
Jean-Marie Muller - Président Fédéral

Votre Fédération participe régulièrement aux travaux initiés par mon ministère, qu'ils portent sur la protection de l'enfance, sur l'adoption ou sur l'accès aux origines. Elle apporte sa réflexion et son expérience, représente la parole des usagers de l'Aide Sociale à l'Enfance, et aussi celle des anciens usagers et ce maintenant à travers plusieurs générations ».

Message de Christian JACOB

Ministre délégué à la Famille

[A.G. du 28 février 2004 - Toulon]



au pupitre : Jean-Paul Delevoye - Ministre de la fonction publique - Bapaume (2003)

« ... le Ministère a déjà engagé une réflexion qui prépare en quelque sorte les travaux du Conseil National de l'Évaluation, puisque la Direction générale de l'Action Sociale, représentée ici, pilote un groupe de travail sur les référentiels qualité en protection de l'enfance, groupe auquel participe activement votre Fédération. Des principes incontournables en protection de l'enfance y sont mis en évidence : la continuité des parcours, la cohérence des prises en charge, l'individualisation du projet et enfin l'évaluation ».

Monsieur CHIEZE

Conseiller Technique auprès de Philippe DOUSTE BLAZY

[A.G. du 5 mars 2005 – Paris]

« Je tiens cependant à vous exprimer tout l'intérêt que je porte à l'action de votre Fédération dont je connais le sérieux, l'ouverture d'esprit et les travaux de grande qualité... Le projet de loi réformant la protection de l'enfance a été adopté définitivement par l'Assemblée Nationale. La loi du 5 Mars 2007 est désormais applicable...

Cette réforme doit maintenant être portée sans quoi ses effets seront en deçà de toutes nos attentes. Votre Fédération a un rôle important à jouer en ce sens. Je sais que je peux compter sur votre engagement ».

Message de Philippe BAS

Ministre de la Santé

[A.G. 5 mars 2007 – Rennes]

« Je voudrais immédiatement saluer et féliciter toutes les personnes de votre Fédération qui animent les multiples associations que vous avez constituées au niveau de notre pays. Je voudrais aussi bien sûr saluer avec beaucoup de reconnaissance tous vos prédécesseurs qui ont pris l'initiative de créer le mouvement auquel vous appartenez et que vous portez avec beaucoup de générosité, mais aussi beaucoup de délicatesse...

... il y a les élus, nous sommes en démocratie, mais il est important que les associations et les fédérations telles que les vôtres existent à fin aussi de représentation... c'est une forme de complémentarité et de richesse et représenter une population, c'est à la fois transmettre des attentes, des expériences, transmettre aussi des intérêts...

... il faut des lois, il faut des textes, il faut des budgets, mais il faut aussi ces accompagnements. Je ne veux pas insister, car je sais toute l'histoire de la fraternité, de solidarité qui existe chez vous individuellement et collectivement, je voulais simplement vous dire à nouveau mon attachement pour tout ce que vous faites... »

Edmond HERVE

Ancien Ministre – Maire de Rennes

[A.G. du 5 mars 2007 – Rennes]



Edmond Hervé - Ministre et Maire de Rennes
Association « La Rencontre » - Congrès de Rennes (2007)

Une fédération solidaire



Équipe d'organisation du Congrès de Rennes - ADEPAPE 35 (2007)



Congrès National - Albi (1996)
Réception en mairie



Réception à la mairie de Bordeaux - Congrès Fédéral (1999)

Les congrès



Boris Cyrulnik - Congrès de Toulon (2004)



Congrès Fédéral de Strasbourg (2000)



Denise Pedousaut - Pierre Haie
Congrès (2000)



Georges Hummel - Madame Schwab
Congrès Fédéral de Strasbourg (2000)



40^{ème} Anniversaire de la Fédération - Congrès Fédéral - Paris (1998)



Assemblée générale de la Fédération sur les bateaux parisiens (1993)

Les frères de lait



*René Pichardie et Maurice Truffy
Deux frères de lait*



*Claude Sageot (DPEAO) - Danièle Housset (EFA) - Jean-Marie Muller (FNADEPAPE)
Congrès Fédéral de Strasbourg - « Les origines en débat » (2000)*

Quelques administrateurs honorés

Distinction dans l'ordre du Mérite



Remise de la Médaille du Mérite à Michel Berouard, 51 ans de présidence ADEPAPE par le Préfet de la Gironde (2005)

Distinction dans l'ordre de la Légion d'honneur



Jean Benet et son épouse, Président Fédéral honoré en 1983, par Pierre Beregovoy - Premier Ministre



Remise de la Légion d'Honneur à René Pichardie par le Préfet de Dordogne (2000)



Remise de la Légion d'Honneur à Jean-Marie Muller, Président Fédéral, par Jean -Paul Delevoye, Ministre de la Fonction Publique (2003)

Distinction Fédérale

« Rien ne va de soi. Rien n'est donné.
Tout est construit ».
Gaston Bachelard



Marie-Louise Debord
Distinction fédérale 2007 - Gueret, Creuse (mai 2007)



Michel Berouard - Pierre Haie - Les fondateurs - Congrès Fédéral (2007)



Marie-Louise Debord
Distinction fédérale 2007



Guy Berton - Commissaire aux Comptes - Fédération Nationale (1998-2007)



Maurice Truffly - Président ADEPAPE 83 (2007)

Des temps de réflexion partagés : les assemblées générales départementales



60^{ème} Anniversaire de l'ADEPAPE du Tarn (avril 2007)



Assemblée générale (1983)
Association «La rencontre» - Ille-et-Vilaine
Jean Benet - Président de la Fédération
Mr Gindre - Président de l'association
Edmond Hervé - Ministre et maire de Rennes



Assemblée générale des Deux-Sèvres (1979)
Mr Couturier - vice président de Conseil Général
Jean Benet - président de l'association et de la fédération
Monique Ayme - Directrice des services sociaux du Conseil Général
Julien Bertrand - vice président de la Fédération Nationale
Jean Michel - vice président de l'association



20^{ème} Anniversaire de l'Association du Bas-Rhin
Henri Schwab - Président
André Bord - Député Maire de Strasbourg
(29 septembre 1968)



6^{ème} Assemblée générale - Département 06 (1981)



8^{ème} Assemblée générale
Département 06 (1983)



Assemblée générale ADEPAPE des Deux-Sèvres (1981)



Inauguration des locaux de l'association Tremplin - Nancy (1991)



Inauguration des locaux de l'association du Bas-Rhin (1989)



Assemblée générale - Hauts de Seine (novembre 2000)



50^{ème} Anniversaire ADEPAPE 33 (2001)



20^{ème} Anniversaire de l'association Tremplin (1993)
Jean Benet - Président Fédéral
Jean-Marie Muller - Président Tremplin



Assemblée générale - Puy de Dôme (2001)
Monsieur Martin à l'honneur



Assemblée générale - Meuse (2002)



Assemblée générale Puy de Dôme (2002)



Assemblée générale (1995) - 50 ans de l'association « La rencontre »
à gauche : Jean Hody - Président d'Honneur - Ille-et-Vilaine
à droite : René Gilbert - Trésorier Honoraire



1er Congrès Fédéral décentralisé
Tours (1992)



Assemblée générale - Guéret (2001)



20^{ème} Anniversaire ADEPAPE des Landes
Nahuques (2003)



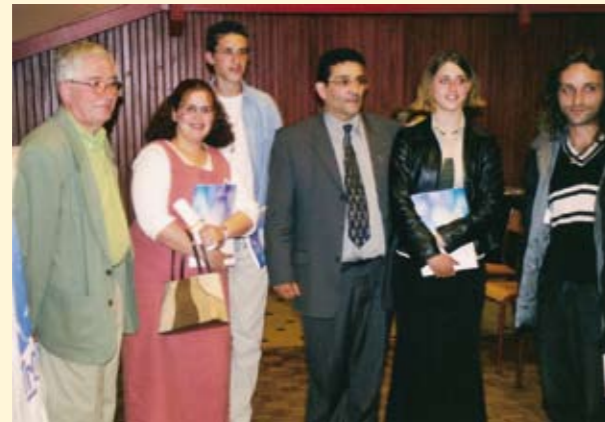
Assemblée générale - Drôme (1998)



Assemblée générale - Menton - ADEPAPE 06 (2003)



Marie-Josée Roig - Ministre de la Famille et Députée Maire d'Avignon - et Michel Eymenier - Directeur au Conseil Général du Vaucluse de l'Enfance et Famille - entourant le Président, Maurice Truffy, lors de l'assemblée générale



Remise du prix «Pierre Denis»
Assemblée générale de Tremplin (mai 2003)



30^{ème} Assemblée générale - Gilette
Département 06 (2006)



30^{ème} Anniversaire de l'ADEPAPE 06 (avril 2006)



Inauguration de la rue de l'hirondelle, par Bruno Joncour,
Maire de Saint Brieux - 22 (décembre 2007)



Collectif des ADEPAPE Bretonnes - Congrès fédéral (2007)



Assemblée générale de l'ADEPAPE 16 (2007)

Crédit Photos :
Les ADEPAPE

Réalisation :
Jean-Marie Muller - Président
Roland Willocq - Vice Président
Martine Manneville - Chargée de mission
Avec la collaboration du Conseil d'Administration
Fédéral et le soutien financier des ADEPAPE :
Collectif des Associations de Bretagne,
ADEPAPE d'Indre-et-Loire,
ADEPAPE de Meurthe-et-Moselle,
ADEPAPE de Haute-Garonne.

Remerciements :
La Fédération souhaite remercier chaleureusement
toutes les personnes figurant sur les photos de
cette brochure, pour leur amicale collaboration.

La charte éthique

Charte éthique affirmée et partagée

Nos associations d'entraide représentent les usagers de la Protection de l'Enfance. Lorsqu'elles accueillent des futurs adhérents, futurs aidants ou demandeurs d'aide, elles doivent s'assurer de la qualité de la relation réservée à leurs propres usagers. Les principes énoncés au regard des besoins des personnes les plus démunies seront, s'ils sont appliqués dans leur intégralité, également le gage des bonnes relations entre les membres de l'association et favoriseront l'intégration de tout volontaire dans l'action d'entraide de l'association.

C'est en cela qu'il est nécessaire, à l'appui de la longue expérience d'accueil de notre chaîne de solidarité, de définir notre propre charte éthique de l'accueil et de l'entraide.

Celle-ci doit s'imposer tant aux bénévoles de notre mouvement qu'aux salariés de notre réseau.

Principe premier :

La personne accueillie a les droits fondamentaux suivants :

- le respect de sa parole,
- une écoute attentive de son histoire et de son choix de vie,
- la confidentialité de sa visite et des informations recueillies,
- le respect de sa différence et de sa vie privée,
- la non discrimination de ses origines ethniques et culturelles,
- le respect de ses convictions ou croyances,
- le respect de sa citoyenneté et de sa dignité.

Principe deuxième :

Le respect de la parole est une règle d'or et le fondement du partage de l'information recueillie. L'accueillant s'engage à ne collecter et noter que les informations qui pourront être utiles à la résolution des demandes exposées.

Principe troisième :

L'écoute suppose de l'accueillant une posture propre à établir une relation de qualité.

La personne n'est pas venue nous écouter mais souhaite être entendue dans ce qu'elle a à exprimer. La reconnaissance de sa propre histoire, dans celle confiée par la personne accueillie, ne doit pas conduire l'accueillant à raconter sa propre expérience.

Le regard, l'accueil, la façon de se présenter, la qualité de l'écoute, les questions posées seront autant d'éléments qui auront une influence positive auprès de la personne accueillie.

Si l'accueillant se raconte, il n'écoute plus.

Se mettre à la place de l'autre, c'est lui nier sa propre place.

Principe quatrième :

La confidentialité, au delà du principe éthique, est surtout un principe de méthode : accueillir c'est être ouvert à la prise de parole de l'autre, au respect de ses silences qui doivent être entendus comme ultime rempart à la dignité personnelle. C'est au prix de cette acceptation que la réciprocité de l'échange pourra s'établir dans la confiance.

Principe cinquième :

Le parcours personnel de la personne accueillie, ses choix de vie, ses actes passés peuvent choquer les convictions de l'accueillant qui doit faire abstraction des siennes lors de l'entretien d'accueil et donc s'interdire toutes observations morales.

Il sera bien temps lorsque le contact sera établi, dans la confiance de revenir sur un partage des valeurs. L'intervention d'entraide est fondée sur la prise en compte des capacités des personnes et non sur leurs déficiences ou leurs carences.

La réussite du premier contact est vitale à la poursuite de tout prolongement de l'aide attendue.

Principe sixième :

La personne accueillie doit être accompagnée dans l'expression de ses propres choix, elle n'est pas en situation d'être niée dans ses convictions.

Elle doit être guidée par des conseils absents de tout jugement de valeur et qui lui paraissent suffisamment efficaces pour être acceptés comme des éléments de résolution du problème qu'elle expose.

Elle doit être reconnue dans sa capacité personnelle à élaborer, sur la base des pistes proposées, les solutions qu'elle n'ose pas imaginer réalisables.

Elle sera ainsi réaffirmée dans l'exercice de sa propre citoyenneté.

Principe septième :

Il convient de ne pas perdre de vue que la personne en situation de demande est fragilisée et dans une place où elle ressentira son interlocuteur bénévole ou salarié (elle ne fera pas la différence) dominateur de l'entretien, détenteur de compétences et de savoir, de pouvoir sur elle-même.

Elle sera donc particulièrement attentive à toute expression qui pourrait laisser transparaître du désintérêt, de la désinvolture, de la déconsidération et qu'elle interprétera comme la négation de sa propre dignité.

*« Le plus important n'est pas ce que l'on donne aux autres
mais ce que l'on éveille et permet en eux ».*

Jacques Salomé

Pour le Conseil d'Administration,
le Président Fédéral,
Jean-Marie Muller



Michel Berouard - Pierre Haie - Membres fondateurs